

B l'écho de **Biviers**

#07 - DÉCEMBRE 2023

mairie-biviers.fr



**Joyeuses
fêtes !**

P.8

Fleurissement Citoyen

P.12

Pôle de vie de la Grivelière

P.17

Bienvenue au château

ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

État civil depuis avril 2023 :

8 naissances dont :

BERNHARD Valentin, le 13/05/2023
MAURINO Léa, le 19/06/2023
COMTE Milo, le 12/07/2023
TEKAYA Fedy, le 13/10/2023

6 mariages dont :

M. MEUNIER Ian et Mme CAVAGNA Pauline, le 21/04/2023
M. CAUDAL Jean et Mme BONNET Marie-Caroline, le 06/05/2023
M. MILLET Sylvain et Mme VANOTTI Audrey, le 27/05/2023
M. DEGOLLADO DILLANES Jesus David et Mme HERMANN Marie-Candice, le 22/07/2023
M. WIBERG Per et Mme ROCCHIA Bénédicte, le 30/09/2023
M. MONTITON Philippe et Mme LAFITTE Valérie, le 30/09/2023

Décès

Mme COLLET Christiane née DESMEAUX, le 21/04/2023
Mme LEYRAUD Marjorie née HOETTE, le 08/05/2023
Mme DUMAS Josette née CARETTE, le 13/05/2023
Mme CHATAIN Yvette née BERTHOLET, le 20/05/2023
M. HUGUET Alain, le 27/05/2023
M. ABADIA Georges, le 09/07/2023
M. CHARLES André, le 15/07/2023
Mme COUTURE Marie-Thérèse née PUISSÉGUR, le 21/07/2023
M. CHARLES Claude, le 24/07/2023
M. PONCET Patrice, le 01/09/2023
M. HAIMOVICI Joseph, le 09/09/2023

INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45

Site : www.mairie-biviers.fr

Email : contact@mairie-biviers.fr

bibliothèque@mairie-biviers.fr

service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints, reçoivent sur rendez-vous.

Assistante sociale en gérontologie

Sur rendez-vous à la mairie de Biviers les 1^{er} et 3^e mercredis du mois

Conciliatrice-médiatrice de justice

Mairie de Saint-Ismier

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 52 52 25.ou

michele.guille@conciliateurdejustice.fr

Avocat conseil Mairie de Saint-Ismier

1^{er} mardi du mois de 17 h à 19 h

sur RDV au 04 76 52 52 25.

NUMÉROS UTILES

Assistantes sociales

Assistantes sociales

Centre médico social de Bernin -

19 avenue du Général Miribel -

38190 Bernin - Tél. 04 56 58 16 91.

Le service Autonomie y tient des

permanences lundi et jeudi de 8 h 30

à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

(accueil téléphonique fermé l'après-midi)

Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi

de 16 h 45 à 18 h 30

Mercredi de 11 h à 12 h 30

et de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 15 h 45 à 18 h

Samedi de 11 h à 12 h

Déchetterie Saint-Ismier

Du lundi au dimanche

de 8 h 30 à 17 h 45

Fermée les jours fériés

Ramassage des ordures ménagères

Jeudi : containers gris

Vendredi : containers vert

En cas de jour férié le ramassage est reporté au mercredi de la même semaine.

Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores

Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Pharmacies de garde

www.servigardes.fr

Tél. 32 37

Tél. 0825 74 20 30 (0,15 €/minute)

Tél. 04 38 72 94 30

Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7 j/7 et 24 h/24

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

En cas de sinistre, appeler le 18

Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

Comité de rédaction :

A. Seltz-Bouvier, M. Arndt, C. Bloch

Credits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk
(produit à partir de fibres
100 % recyclées) avec
des encres végétales.



MAURINO Léa



TEKAYA Fedy



M. MEUNIER Ian &
Mme CAVAGNA Pauline



Remise de la « Médaille de l'enfance et des familles »
à Blandine LAZERGES, mère de 5 enfants.

sommaire

04 // *Rétrospective
en images*

06 // *Environnement
& Urbanisme*

- > **Cadre de vie à biviers**
- > **Fleurissement citoyen**
- > **Aménagements paysagers communaux**

08 // *Vie municipale*

- > **Cérémonie du 11 novembre**
- > **Zoom sur votre taxe foncière**
- > **Fête de la nature et des oiseaux**

10 // *Senior CCAS*

- > **Vide grenier**
- > **Quotient Familial**
- > **Sorties nature**
- > **Repas des seniors**

12 // *Travaux*

- > **Pôle de vie de la Grivelière**
- > **Agrandissement du cimetière**
- > **Taille des arbustes**

14 // *Enfance Jeunesse*

- > **Le Conseil Municipal des Enfants aide l'association LOCOMOTIVE**
- > **Changement au service enfance-jeunesse**
- > **Centre loisirs été (photos)**

16 // *Culture & Bibliothèque*

- > **Heure du conte**
- > **Au Dodo Loupiot**
- > **Mois du film**
- > **Coups de coeur**
- > **Bienvenue au château !**

18 // *Patrimoine & Culture*

- > **JEP 2023**
- > **Vagabondage » beau succès de l'exposition !**
- > **Cinétoiles**

20 // *Intercommunalité*

- > **Aide à l'achat d'un vélo**

21 // *Vie associative*

- > **Soirée courts métrages**
- > **Soirée tropicale et Halloween party**
- > **Projet Namasté**
- > **AGV**
- > **Cross et trail**
- > **Biviers Tennis Club**
- > **MPT**
- > **Apiculture**

LE MOT DU MAIRE



Haie non taillée, débordant sur l'espace public ou chez le voisin, chien laissé errant, aboyant régulièrement, agressif ou dont les déjections ne sont pas ramassées par son propriétaire, déchets abandonnés ou jetés à mauvais escient, bruits de voisinage incontrôlés, vitesse excessive, conduite agressive, stationnement gênant ; si l'on fait la somme de toutes les incivilités auxquelles vous ou les services municipaux sont confrontés, Biviers pourrait paraître un enfer. Ce n'est heureusement pas le cas, mais cette accumulation persistante doit nous interpeller tous : elle est coûteuse par la mobilisation qu'elle impose à nos services mais surtout elle nuit à la qualité de vie de tous.

Sommet de la bassesse : nous avons subi au forum des associations le vol d'un chapiteau, puis d'un arbre dans nos cours d'écoles, enfin des dégradations de mobiliers urbains !

Nous sommes encore loin des dérives que connaissent certaines villes où s'attisent les rancœurs, les haines, les méfaits et les violences, mais il nous faut rester attentif à ce que soit préservée à Biviers cette cohésion, ce petit supplément d'âme qui en sport collectif a assuré la victoire de tant d'équipes, pour que chez nous se pérennise le bien vivre ensemble, le vivre tous ensemble.

Le président des maires de France l'exprimait récemment : « le recul de l'engagement, l'abstention électorale, la remise en cause des institutions, le laisser-aller comportemental dans l'espace public, celui des rues comme celui du débat, les violences croissantes, tout démontre un recul du civisme qui alimente une crise démocratique dans notre pays ».

Dans un monde où les clivages s'exacerbent, où l'individualisme devient la règle, où trop souvent le vivre ensemble se transforme en haine d'autrui, chacun doit s'interroger sur les conséquences de ses actes au quotidien : que se passe-t-il si demain tout-un-chacun avait la même passivité ou adoptait les mêmes accommodements que je me permets ? Cette interrogation citoyenne doit guider nos actes, elle est le socle de la vie en société, de la qualité du vivre ensemble et au-delà, de la paix dans le monde, nous en avons tant besoin.

Mais vous le savez, ma mission essentielle est de préserver la parenthèse enchantée qu'est Biviers, alors à l'heure où s'ouvre une nouvelle parenthèse, celles des fêtes et de la nouvelle année, il me reste à vous souhaiter d'en profiter pleinement et joyeusement.

Bonne fêtes !

Votre Maire,

Thierry Ferotin

Fête de la musique



Rentrée scolaire



Forum des associations



Vide grenier
au profit de l'association Rêves



Choeur Infinity
le 2 juin à l'église



Les élèves remettent le chèque de 4113 €
du Coursedon à l'association The Rolling Adventures



Cross intercommunal
des écoles élémentaires :
remise d'un chèque de 2500€ à l'association Soleil Rouge



Nouvel abri vélo



Concert des Pulsatiles
le 3 juin à l'église





Stéphane
Tanzarella-Paganon,
Adjoint au Maire délégué
Environnement-Urbanisme

Cadre de vie à biviers

Quel bilan et quelles perspectives pour notre commune ?

Aménagements paysagers communaux

Le service Environnement-Urbanisme a lancé avec les agents du service technique et son nouveau responsable, M. Christian JAILL, un traitement des espaces paysagers selon une **gestion différenciée**, c'est-à-dire, un objectif de laisser des espaces de **nature en ville** afin de préserver la **biodiversité** et d'attirer des insectes, des oiseaux et des chauve-souris, principales espèces en déclin. Sur les bords de voirie, nous avons également lancé l'opération « Fleurissement citoyen ».

Fleurissement citoyen

Bonjour Mme MAZOYER, depuis quand êtes vous installée dans la commune ?

Nous avons emménagé chemin du Bœuf avec mon compagnon en 2019.

Quel est votre parcours professionnel, en quelques mots ?

Après un long parcours dans la recherche biomédicale, je me suis réorientée en 2017 pour travailler dans la transition écologique.

Qu'est-ce que représente, pour vous, l'opération "fleurissement citoyen" ?

Pour moi cette opération enrichit notre lieu de vie par **3 aspects** :

- > un apport de couverture végétale, qui peut contribuer à réduire la chaleur de nos sols l'été, d'autant plus que nous sommes proches de zones bitumées / ilots de chaleur
- > une extension de la démarche que nous avons initiée dans notre jardin, à savoir apporter autant que possible des ressources alimentaires pour les insectes, oiseaux et la biodiversité en général.
- > une sorte de "réappropriation" participative d'un espace commun par et pour le bien des personnes vivant ou passant ici : confort esthétique d'abord, mais aussi plus-value nutritive si l'on choisit des aromates, fleurs ou petites baies comestibles. J'avoue que j'espère secrètement que tout le monde va s'y mettre.

Comment avez-vous choisi les végétaux que vous allez planter ?

Pour répondre à l'enjeu biodiversité, j'ai recherché avec l'aide de la commune des plants qui rendaient un service pour la bio-

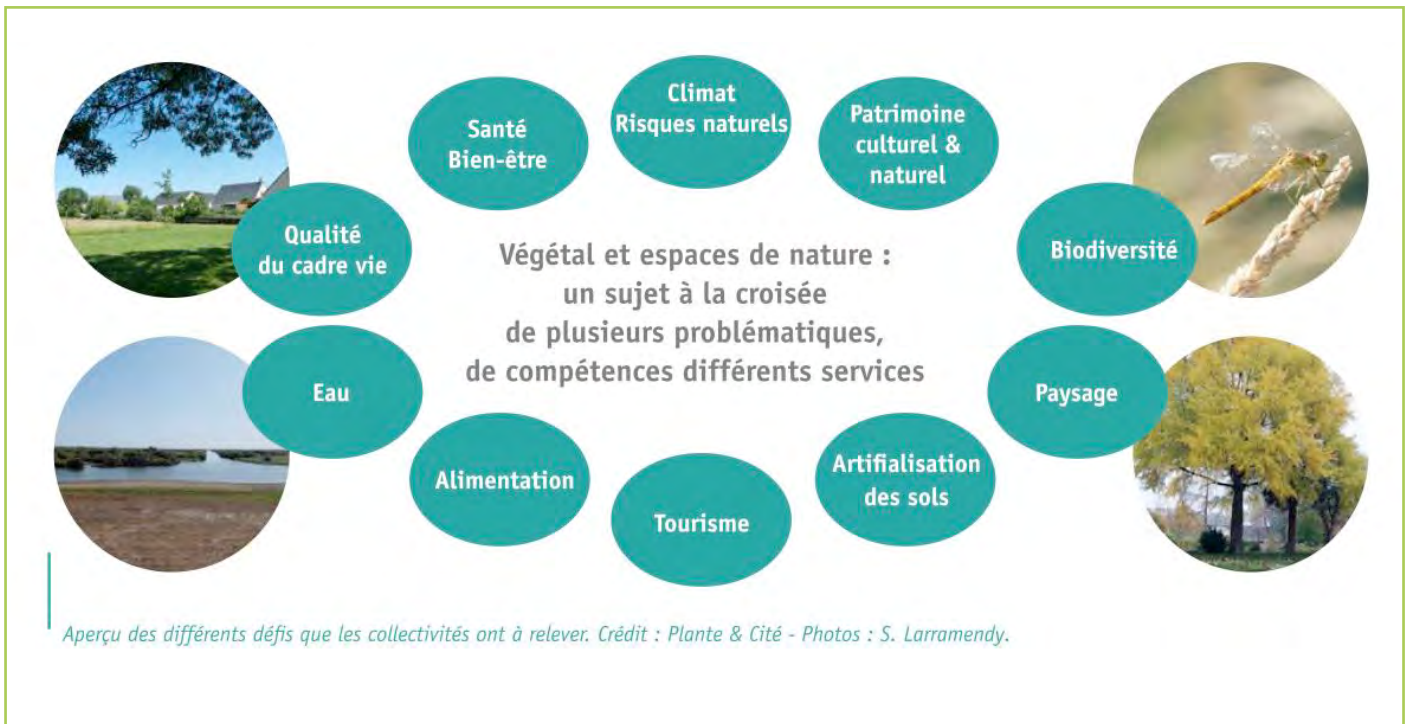


diversité, mais aussi qui supportent les sécheresses pour favoriser leur survie à long terme et limiter le recours à l'eau. J'ai aussi concentré ma recherche sur les couleurs bleutées quand c'était possible, pour faire écho à la couleur des volets préconisée par la commune !

Que pensez-vous de l'accompagnement réalisé par la commune (visite de terrain, achat de plantes, mise à disposition du terrain, etc) ?

L'accompagnement par la commune est très intéressant, car la démarche est extrêmement facile : un mail et hop, on passe directement au concret avec les services et élus. De plus, j'ai pu recevoir des conseils techniques pour orienter mes choix. Enfin, la commune prend en charge l'achat des plants, donc ceci permet une jolie collaboration à peu de frais pour l'habitante que je suis.

Interview de Mme MAZOYER, habitante de Biviers qui a proposé de participer au Fleurissement citoyen



Programme Local de l'Habitat (2024-2029)

Le PLH définit pour une durée de 6 ans la production de logements sur le territoire de la Communauté de Communes il est élaboré par celle-ci en concertation avec les communes. Il fixe des objectifs de constructions par commune qui doivent être pris en compte dans chaque PLU.

Pour ce faire un diagnostic détermine les besoins en logements. Pour Biviers ceux-ci doivent avoir pour objectif de favoriser la venue de jeunes parents afin de maintenir les effectifs de nos écoles, de répondre aux besoins de familles monoparentales, de loger les travailleurs locaux tels que les employés municipaux, et de maintenir l'emploi.

La difficulté pour la commune est qu'elle possède peu de foncier en propre. Biviers doit donc compter essentiellement sur le foncier privé ; c'est donc par le dialogue avec les propriétaires privés et les pétitionnaires que nous pouvons atteindre les objectifs du PLH tout en défendant une urbanisation raisonnée. L'analyse du gisement foncier disponible nous a permis de proposer à la Communauté de Communes un objectif pour le futur PLH similaire à l'ancien. De même, quelques logements sociaux devraient y figurer.

Agriculture, Élevage : Préserver nos espaces et attirer de nouveaux agriculteurs

Notre commune de Biviers, ainsi que d'autres communes du secteur du Grésivaudan, s'est engagée dans un processus de **préservation de zones agricoles et naturelles**. Le conseil municipal a voté la délimitation d'un périmètre géographique, incluant de nombreuses parcelles notées « N » Naturelles dans le P.L.U (plan local d'urbanisme) et « A » Agricoles dans le cadre d'un P.A.E.N : Périmètre d'Actions et de préservation des Espaces Naturels et agricoles. Ce processus est en cours de construction et fera l'objet d'une enquête publique. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous d'ici quelques mois pour en préciser les contours.

Sensibilisation

des habitants à la préservation de la biodiversité : Fête de la nature et des oiseaux

La 3^{ème} fête de la Nature et des Oiseaux aura lieu le dimanche 24 mars 2024, avec plein d'animations, de présentation d'associations, de conférences et d'activités pour tous les âges.

Le thème pour 2024 sera « Les insectes ». Plus d'informations sont détaillées page 9 de cette publication.



Cérémonie du 11 novembre

Cette année la cérémonie a rendu hommage aux 58 parachutistes français victimes de l'attentat du Drakkar au Liban en 1983. À cette occasion une exposition a permis de mettre en avant les opérations extérieures (OPEX). Depuis un demi-siècle, les armées françaises interviennent dans ces opérations et plusieurs centaines de soldats, marins, aviateurs et gendarmes, sont « Morts pour la France », et d'autres sont blessés pour le restant de leur vie.

Une conférence donnée par Pierre Chauvet, Chef de Bataillon honoraire, Ancien du 1^{er} Régiment de Chasseurs parachutistes en Algérie a retracé l'histoire du 1^{er} régiment des Chasseurs Parachutistes et évoqué l'attentat du Drakkar.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont pu rencontrer des militaires qui ont parlé de ce que vivent leurs enfants lorsqu'ils participent durant plusieurs mois à des OPEX. Durant la célébration, les élèves du CME ont lu un message adressé à

ces enfants (voir p14). Les enfants de CM2 avaient préparé une chanson, et une petite animation avec le mot PAIX.

L'année 2023 marque également le centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, allumée la première fois par André Maginot le 11 novembre 1923, alors ministre de la Guerre. Une lanterne symbolisant cette flamme a été allumée à Biviers.

Durant la cérémonie officielle, deux « Croix du combattant », agrafe Algérie ont été remises à Georges Gomez, 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes Jean Pierre Pira compagnies nomades

Un moment convivial avec remise de deux médailles associatives (médaille d'argent UNC au Lieutenant Michel Maume et médaille de bronze UNC au Sergent Thierry Feret) a clôturé ces événements.



Zoom SUR votre taxe foncière

L'impôt que vous payez au profit de la commune est proportionnel à la valeur locative cadastrale (VLC) de votre bien multiplié par le taux communal.

À Biviers ce taux n'a pas augmenté depuis plus de quinze ans. Cependant en 2021 un jeu d'écriture a fait disparaître la part départementale des impôts fonciers. Ceux-ci avaient alors un taux de 15,9% et la commune de 18%. Le transfert du taux départemental au profit de la commune a donc fait apparaître un taux communal de 15,9+18= 33,9%, mais cela n'avait aucun impact sur l'impôt que vous payiez.

Par contre, la VLC évolue tous les ans : c'est le gouvernement qui la réévalue en fonction de l'inflation. Pour les impôts fonciers de 2023, cette indexation a été fixée à 7,1%. Ainsi, sauf exception, tous les impôts fonciers en France ont augmenté au minimum de 7,1%, cette augmentation se cumulant éventuellement avec une augmentation des taux communaux décidés par de nombreuses communes ces dernières années, mais pas Biviers où le taux est resté à 33,9%.

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spécialisées	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2022	33,90 %	-	4,80 %	-	-	4,95 %	0,545 %
Taux 2023	33,90 %	-	4,80 %	-	-	4,95 %	0,599 %
Variation	+ 7,13 %	-	+ 7,05 %	-	-	+ 6,83 %	+ 20,00 %

Taxes foncières 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spécialisées	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2019	18,00 %	-	4,80 %	15,9 %	-	4,95 %	0,46 %
Taux 2020	18,00 %	-	4,80 %	15,9 %	-	4,95 %	0,454 %

Fête de la nature et des oiseaux un concours artistique ouvert à tous

Le 24 mars 2024 de 10 h à 17 h aura lieu à Biviers la troisième édition de la fête sur le thème, cette année, des insectes. De nombreux aspects de ce thème seront déclinés pour tous les goûts et tous les âges : pédagogique, ludique, festif, culturel. Des ateliers, des conférences, des jeux, des expositions, une restauration sur place...

À cette occasion, un concours artistique est organisé sur le thème « Insectes et petites bêtes ». Deux catégories (moins de 14 ans, plus de 14 ans) et des techniques diverses (peinture, dessin, collage, sculpture...) sont proposées.

La date limite d'inscription est le 05/03. La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la mairie.

Plus de renseignements sur www.mairie-biviers.fr

Les œuvres feront l'objet d'une présélection par le comité d'organisation de la fête. Le public sera sollicité pour juger les créations exposées et les prix seront décernés à la fin de la journée de la fête.



Solidarité vide-grenier



Comme tous les ans, le vide-grenier est organisé le premier dimanche d'octobre.

Cette année, ce fut sa 9^{ème} édition le dimanche 1^{er} octobre. Les bénéfices de ces vide-greniers sont alloués à des associations qui œuvrent pour les enfants malades.

L'association Soleil Rouge, de plus en plus sollicitée, a laissé sa place à l'association Rêves.

C'est avec un grand plaisir que nous avons œuvré avec cette association représentée pour la délégation de l'Isère par Sophie Raimbault-Mutuel.

Les membres du CCAS accompagnés de bénévoles et le personnel des services techniques ont assuré la mise en place et le départ de 49 exposants. Le montant des places a permis de dégager un bénéfice de 1308 € versé à l'association.

Merci à tous les participants pour cette belle journée de solidarité.

Vous avez des idées pour améliorer cette journée ? N'hésitez pas à en faire part au CCAS Valérie Rusé 04 76 52 10 45 ou par mail ccas@mairie-biviers.fr

Témoignage de Sophie Raimbault-Mutuel :

« Lors de son vide-grenier du 1^{er} octobre, le CCAS de Biviers a offert l'opportunité à l'Association Rêves de tenir la buvette de son édition 2023. L'ensemble des fonds collectés à cette occasion, soit plus de 1300€, ont été reversés à l'association Rêves afin de contribuer à la réalisation des rêves des enfants gravement malades. Une dizaine d'enfants isérois attendent actuellement de voir leur rêve se réaliser, par exemple rencontrer le père Noël en Laponie, voir les pandas au zoo de Beauval, ou encore, aller à Disneyland Paris. L'Association Rêves remercie vivement le CCAS de Biviers pour toute l'organisation, ainsi que les sponsors de l'événement, le Super U de Biviers, principal donateur, et Carrefour Meylan. Si vous aussi souhaitez devenir bénévole ou faire un don, n'hésitez pas à contacter l'association <https://www.reves.fr/> »

Quotient Familial

Du nouveau depuis le 1^{er} septembre 2023

Le CCAS de Biviers a modifié le Quotient Familial (QF) pour l'étendre, à compter du 1^{er} septembre 2023, jusqu'à 1700 (au lieu de 1500 antérieurement). Le QF permet aux personnes éligibles de bénéficier d'une réduction plus ou moins importante suivant leur niveau de QF sur les services proposés par la commune et le CCAS dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, pour les séniors ; ainsi que de manière plafonnée pour les activités culturelles, sportives et pour l'aide aux vacances organisées notamment par des associations et des clubs sportifs. Autre nouveauté, l'aide aux activités culturelles et sportives (plafon-

née à 150 € par personne concernée et par an) est désormais ouverte aux enfants rattachés au foyer fiscal (soit possiblement jusqu'à 25 ans pour les enfants poursuivant des études supérieures) au lieu de 16 ans antérieurement, ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans. Si vous êtes concerné(e)(s), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS (ccas@mairie-biviers.fr / 04 76 52 10 45) ou obtenez plus d'informations sur notre site internet www.mairie-biviers.fr rubrique « Solidarité CCAS » / « Aides financières »).

Séniors

Depuis plusieurs années, le CCAS met en place des animations pour rompre l'isolement chez nos aînés. Des personnes nous ont fait remonter un problème de mobilité lié à l'absence de moyen de transport pour se déplacer aux animations ou aux lieux de rendez-vous. Pour pouvoir améliorer la mobilité de nos seniors, nous avons besoin de connaître les difficultés rencontrées.

Si vous êtes dans ce cas, merci de vous faire connaître auprès de Valérie Rusé au CCAS au 04 76 52 10 45.

Chaque année, le Département de l'Isère mène une campagne de sensibilisation à la protection des espaces naturels et propose, avec son équipe d'animateurs ENS (Espaces naturels sensibles) saisonniers, des animations nature sur une quarantaine de sites.

Le CCAS de Biviers a fait cette année, une demande de deux sorties pour les seniors.

La première a eu lieu en Juin à la Tourbière du Peuil, sur la commune de Claix, et la deuxième en septembre aux Marais de Sagnes, au Sappey en Chartreuse.

Ces sorties étaient encadrées par une animatrice des Espaces Naturels Sensibles passionnée et passionnante, ce qui a permis des échanges très enrichissants sur la découverte de la biodiversité des lieux, l'identification des fleurs, des insectes et des petits animaux.

Sans oublier le traditionnel goûter pour clôturer ces après-midiw dans la bonne humeur !

Merci à tous les participants et à Valérie Lafitte Montiton pour son investissement.



Sorties nature

Repas des seniors



Depuis 2022, le Centre Communal d'Action Social en partenariat avec le Comité de Coordination et d'entraides de Biviers (CCE) ont choisi d'organiser le repas des seniors au mois d'octobre au vu des nombreuses manifestations programmées à la période des fêtes.

Cette année, avec l'accueil depuis mars 2023 de plus de 65 nouveaux Biviérois au sein de la résidence « Espace et Vie », se posait alors un problème de capacité d'accueil dans la salle polyvalente où se tenait traditionnellement le repas. C'est pourquoi nous avons décidé, en concertation avec le CCE et l'accord de la Résidence seniors, d'organiser le repas dans les locaux de cette dernière qui dispose d'une vaste salle de restauration pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes tout en conservant un espace pour l'animation (alors que la salle polyvalente ne peut contenir que 90 personnes maximum).

Ce samedi 14 Octobre, la résidence a été décorée pour l'occasion par ses occupants sur le thème du spectacle « DESTINATION



BROADWAY » de la compagnie « ACCENTS TONIQUES », et l'équipe des cuisiniers de l'établissement a concocté un excellent repas très apprécié des convives. N'oublions pas les serveuses qui étaient aux petits soins pour nos aînés.

Nous tenons à remercier les bénévoles du CCAS pour leur disponibilité et nous nous réjouissons que tout le monde ait été ravi de sa journée.

Mot de Christelle Auvray directrice de la résidence Espace et vie :

« Le repas des Aînés fut un grand succès. Nous avons été très heureux d'accueillir les Aînés de Biviers au sein de la Résidence. Ces moments partagés sont réellement ce que nous souhaitons vivre. Les sourires, les mots traduisent la satisfaction de tous pour cette agréable journée »

Vous avez des suggestions pour des animations ou pour améliorer le repas des seniors ?

N'hésitez pas à nous en faire part en contactant Valérie Rusé au 04 76 52 10 45 ou par mail ccas@mairie-biviers.fr

Lucien Vullierme,
Adjoint aux travaux
Sécurisation
des déplacements



Pôle de vie de la Grivelière

La richesse, le dynamisme de la vie associative et culturelle de notre village sont souvent limités par les locaux mis à leur disposition ; ces locaux n'avaient pas initialement cette vocation et ne sont plus adaptés aux usages tant qualitativement que quantitativement.

Depuis plusieurs années, des solutions ont été imaginées pour agrandir la bibliothèque, la maison pour tous, réaménager le dojo, adapter la crèche (travaux à la charge du Grésivaudan), faciliter l'accès aux bâtiments et les isoler thermiquement.

L'achat par la commune de la propriété Berlioz, en bordure du chemin des Tières, offre la possibilité de repenser le réaménagement complet de l'espace situé entre les chemins des Tières et celui de la Grivelière qui borde l'école élémentaire.

Pour ce grand projet, la collectivité a confié l'expertise et la programmation à un groupement composé d'urbanistes et d'architectes (l'Échappée Programmation et Silo architectes). Les missions du groupement sont l'analyse des besoins, les contraintes des lieux et la conduite de la concertation afin de proposer différents scénarios urbains.

Des réunions publiques, un atelier participatif et une plateforme de concertation en ligne (Quaesio) ont permis de dégager le scénario qui va être développé.

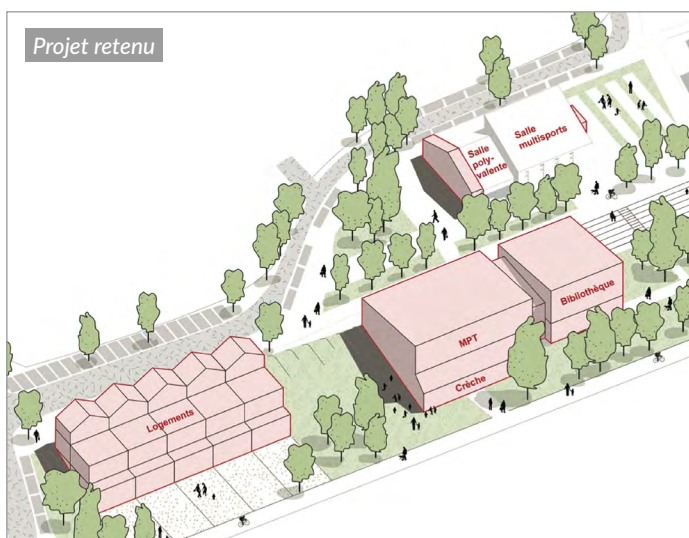
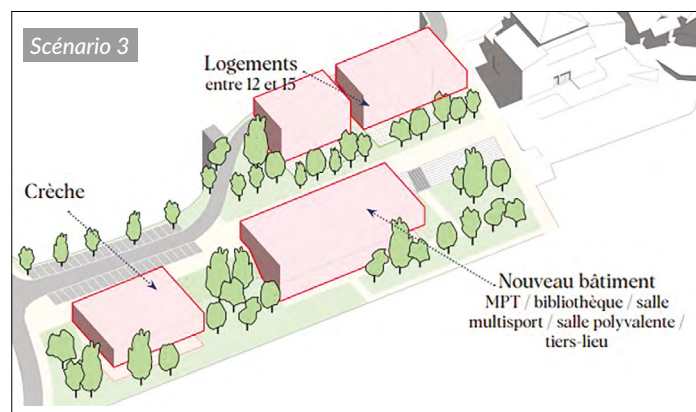
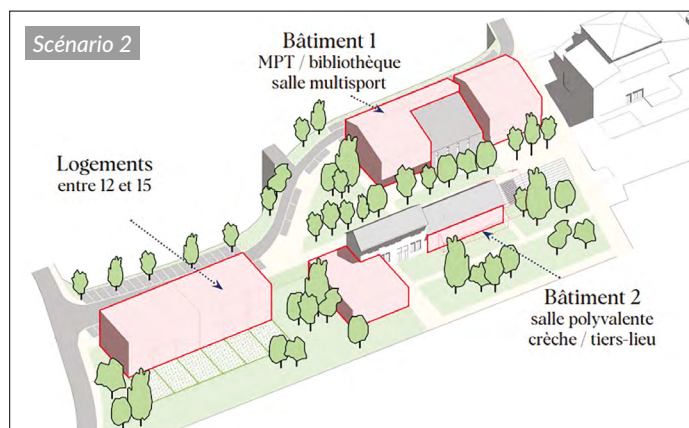
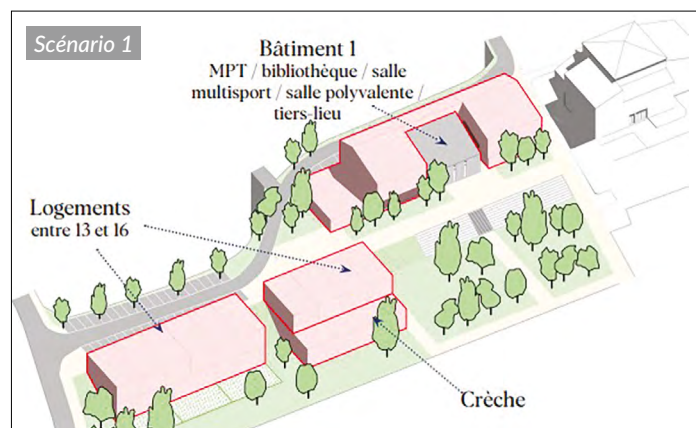
La faible largeur de la parcelle et sa pente constituent des contraintes fortes qui ont nécessité la création de terrasses lors de la construction des bâtiments actuels.

Les objectifs de ces aménagements projetés sont de sécuriser et faciliter les accès aux bâtiments publics actuels et futurs, notamment aux modes doux, et de mieux assurer leur interconnexion tout en valorisant le site.

Nous vous présentons ci-dessous les trois scénarios proposés initialement par les architectes urbanistes. **(croquis des 3 scénarios)**

La réunion publique, les ateliers de travail et les contributions en ligne ont permis de dégager le scénario retenu. Ce dernier va encore évoluer, notamment en fonction de la conception architecturale. **(croquis du scénario retenu)**

Les croquis présentés définissent simplement la localisation des bâtiments ; ils ne configurent pas leur forme qui sera établie par un travail d'architecte.



Agrandissement du cimetière

Suite aux travaux d'agrandissement débutés au second semestre 2023, la nouvelle physionomie du cimetière de la Buisse se dessine.

Dans ce terrain en pente, la prise en charge des eaux de ruissellement a nécessité la réalisation d'une noue qui est située à l'extérieure de l'enceinte, en amont et à l'ouest du terrain. De même les eaux des anciens drainages découverts sont canalisées. Toutes ces eaux arrivent ensuite dans un bassin de rétention avec une évacuation lente vers le réseau d'eau pluviale.

À l'intérieur de la clôture, le modelage du terrain permet de visualiser les allées ainsi que les nouveaux emplacements des sépultures qui pourront être proposés aux familles prochainement.

La mise en forme de la totalité de l'espace clos autorise une

diversification des sépultures en fonction de l'évolution des besoins.

L'ensemble sera végétalisé au maximum pour garder le caractère naturel et apaisant du secteur :

- haie variée en doublure de la clôture,
- arbres en périphérie et à l'intérieur du cimetière, avec quelques bancs
- allées engazonnées sur un lit de gravier afin de permettre une circulation par tout temps
- semis des talus pour avoir un aspect prairie

L'aménagement a également été pensé afin de faciliter l'accessibilité à la majeure partie du site grâce à un nouvel accès et un autre espace de stationnement.



Sécurité Taille des arbustes

Les publications municipales rappellent régulièrement la nécessité de procéder à l'élagage de la végétation débordant sur le domaine public. Un recensement des propriétaires concernés a été fait courant septembre dernier et un courrier individuel leur a été adressé pour les interpeler sur ce devoir.

Cette obligation qui incombe à chacun permet le bien vivre ensemble des piétons, vélos et autres véhicules dans notre village.

Le Conseil Municipal des Enfants aide l'association LOCOMOTIVE

Le samedi 10 Juin, à la kermesse des écoles de Biviers, le Conseil Municipal des (CME) a fait une collecte pour récolter de l'argent pour l'association Locomotive qui aide les enfants atteints de leucémie foudroyante (cancer).

Pendant cette kermesse, le CME a tenu un stand en vendant des livres sur la maladie, et des peluches. Ils avaient accroché des affiches en expliquant aux donateurs ce qu'est la Locomotive ! L'association Locomotive permet aux enfants atteints de cancer de s'amuser même dans les moments difficiles, et aide leur entourage à ne pas perdre espoir !

Les dons permettent aux enfants de faire plein d'activités avec leur famille (chien de traîneau, équitation, acrobancane...).

A l'hôpital, des jeunes bénévoles font plein de jeux avec les enfants. Pour les parents il y a des moments d'échanges accompagnés de café et de croissants. Ensuite quand ils sont quasiment guéris, l'association leur permet de partir en vacances !

Durant la journée, des bénévoles se sont proposés. La somme collectée par les enfants servira à participer au financement d'activités pour les enfants malades.

Le CME vous remercie de pour votre participation !

Si vous êtes intéressés rendez-vous sur le site : www.locomotive.asso.fr

Léa et Inès membres du Conseil Municipal des Enfants.



Le CME a participé à la cérémonie du 11 novembre

Afin de préparer la cérémonie et pour faire en sorte qu'elle soit riche d'enseignements pour les enfants, les enfants du CME se sont intéressés à la vie des militaires en OPEX ainsi qu'à la vie de leur famille. Ils ont rencontré la médecin chef des l'EPA ainsi que l'infirmière et l'aide soignante qui travaillent avec elle. Elles leur ont parlé des OPEX auxquelles elles ont déjà participé et de la vie de leurs enfants pendant que l'un des parents est absent (leurs conjoints sont aussi militaires). En lien avec cet échange très riche et passionnant, les enfants du CME ont choisi de rendre hommage aux enfants des militaires en OPEX et ont rédigé le texte qu'ils ont lu lors de la cérémonie.

Extrait du texte

...« Chers enfants de militaires

Nous imaginons que vous devez être fiers d'avoir un papa ou une maman qui combat pour la paix, lutte contre le terrorisme, consacre une partie de sa vie à aider, à protéger au-delà de nos frontières et à servir son pays ou les nations unies. Mais nous devinons aussi que cela ne doit pas être facile tous les jours. Quatre mois, c'est 120 jours :

- 120 jours à cocher les jours sur le calendrier donné aux enfants de militaires par l'armée
- 120 nuits sans câlin ni histoire du soir...
- 120 jours sans pouvoir raconter sa journée pendant le repas à ses parents
- Des premiers pas, une première dent, une première fois au ski, apprendre à lire ou à compter sans partager ce moment avec votre parent absent.
- Des spectacles scolaires, des auditions de musique, des compétitions sportives sans le regard fier et protecteur du papa ou de la maman en OPEX.

... Alors Bravo aussi à vous les enfants de militaires pour votre courage et votre patience ! »

Changement au service enfance-jeunesse

Départ de Didier Jouve et nomination de Johanna Cimadomo

Après 13 années au service de la commune Didier Jouve, responsable enfance jeunesse, nous a annoncé son départ pour une collectivité de taille supérieure. Durant son passage dans la commune, Didier a grandement contribué à l'amélioration du service proposé aux familles biviéroises. Il a structuré le service proposé aux familles biviéroises. Il a structuré le service enfance-jeunesse autour d'un projet pédagogique de qualité mettant en avant le bien-être de l'enfant ainsi que sa participation à la vie du groupe, comme par exemple au restaurant scolaire où les enfants mangent en compagnie des animateurs, par petites tables tout en participant au service, au débarrassage et au compostage. Il a aussi permis, par ses propositions et ses recherches actives d'intervenants, de proposer aux enfants une grande diversité d'activités périscolaires éducatives et récréatives lors des temps périscolaires et d'accueil de loisir. Il a par ailleurs mis en service « l'espace jeunes » qui permet à des



collégiens de plus en plus nombreux de se distraire le vendredi soir et pendant les vacances. Enfin, il a contribué à la mise en place d'une des spécificités biviéroises : la collaboration avec la MPT de Biviers et le club de judo qui permet de proposer des activités annuelles variées et qualitatives aux enfants. Nous le remercions pour son implication au service de la commune et lui souhaitons tout autant de réussite dans ses prochaines fonctions !

Il sera remplacé par Johanna Cimadomo. Bien connue des familles biviéroises, Johanna était jusqu'à maintenant l'adjointe de Didier en charge du périscolaire à l'élémentaire. Elle va donc désormais mettre son énergie et sa motivation au service de l'ensemble des enfants de Biviers pour le bonheur de tous .

Les « Jeux Olympiques Families de Biviers »

Cet évènement est organisé par le CME (Conseil Municipal des Enfants). Il se déroulera **le 25 mai 2024**, au stade Serge Kampf. Les « JO Families de Biviers » seront composés de 8 sports : le biathlon, l'escalade, le tir à l'arc, le tennis de table, la boccia, le floorball, le disc golf et le vortex. Vous serez tous bien accueillis : des enfants aux personnes âgées.

Venez nombreux pour vous amuser, vous dépenser et rigoler !



L'accueil de loisirs cet été !



Bivouac avec les élémentaires



Sortie musicale des maternelles



Séjour des ados à Annecy



Tir à l'arc avec les ados

Heure du conte : et pourquoi pas vous ?



L'Heure du conte est un regroupement de bénévoles qui existe depuis plus de 40 ans. Véritable institution sur Biviers et qui ne demande qu'à perdurer pour les générations futures, à condition que des personnes volontaires et motivées nous rejoignent. Pas de compétences spécifiques à avoir, juste l'envie de raconter ou de lire des histoires aux enfants, petits ou grands. Que vous soyez seul(e) ou en binôme.

Notre action contribue à promouvoir la lecture auprès du jeune public de 0 à 12 ans.

Par le biais de différentes pratiques, comme l'écoute de contes, de récits, la manipulation des livres (véritables objets culturels, au service de l'imaginaire), nous privilégions une approche de la lecture ludique, pour un temps de plaisir partagé. Mais la lecture est aussi une étape au service de l'acquisition de l'autonomie. Elle permet de rêver, de s'évader, d'apprendre et ainsi de grandir.

L'Heure du conte c'est :

- Une animation mensuelle le mercredi à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h15 pour les 3-6 ans.
- Une lecture, certains vendredis, dans le cadre du périscolaire pour les plus grands (élémentaire)

Mais également une participation lors d'événements comme :

- Le marché de Noël début décembre
- Mars en livres
- La finale de l'Heure du conte en guise de clôture en juin

Nous faisons appel à toutes bonnes volontés pour nous rejoindre et contribuer ainsi à développer l'appétence de nos jeunes pour la lecture.

Personne à contacter :

Dominique Heissat - Portable : 06 83 11 66 32
Mail : dominique.heissat@orange.fr



Au Dodo Loupiot



Le 18 octobre la comédienne Aurélie Piette, conteuse professionnelle, a présenté à un public nombreux le spectacle « Au Dodo Loupiot », organisé par la Bibliothèque municipale de Biviers. Environ 70 personnes, des enfants accompagnés de leurs parents sont venus écouter et chanter avec Aurélie, son spectacle étant participatif.

Un bon moment de divertissement avant les vacances de la Toussaint.

Mois du film documentaire



Dans le cadre du Mois du film documentaire, la bibliothèque a projeté "Un bon début" de Xabi Molia, documentaire sur le projet Starter dont l'ambition est de donner une seconde chance à des enfants à la marge du système scolaire.

À l'issue du film, un échange très intéressant et enrichissant a eu lieu entre Antoine Gentil, enseignant à l'initiative du projet, Loïc, un de ses anciens élèves actuellement éducateur à l'ITEP de Biviers, le public et des jeunes de l'institut.

Coups de cœur de la bibliothécaire



Je suis leur silence

Jordi Lafebre - BD

Par l'auteur du déjà très réussi « Malgré tout », cette nouvelle bande dessinée nous plonge au cœur d'un polar à Barcelone, sur fond d'héritage convoité et de bons vins... J'ai beaucoup aimé ce roman graphique, où l'héroïne est loin d'être parfaite, divisée elle aussi par un trouble de la bipolarité. C'est au cours de ses séances avec son psychiatre que l'on remonte le fil de ce meurtre qu'elle a du, malgré elle, élucider pour s'innocenter...



Le chant des innocents

Piergiorgio Pulixi - Roman

Un polar très bien ficelé que j'ai eu du mal à lâcher le soir... Il nous tient éveillé longtemps tant l'intrigue est tendue et mystérieuse... En effet, pourquoi des jeunes adolescents se retrouvent-ils accusés de meurtre et pris la main dans le sac alors qu'ils n'ont a priori aucun problème ni antécédents ? C'est ce que un flic aux méthodes qui lui ont valu d'être mis à pied va tenter de découvrir accompagné d'une policière intrépide.



Faites le mur

Banksy- DVD

Un très bon documentaire sur cet artiste fascinant et hors du commun autour duquel le mystère demeure toujours quant à son identité... Ce film est tourné comme une enquête, ce qui le rend vraiment captivant. On découvre aussi ce qu'est le street art et ce que revendiquent ces artistes souvent mal considérés.



Bienvenue au château !

Une visite guidée et sonore du château de Franquières réalisée par les jeunes de l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) Marius Boulogne.

Le projet "Bienvenue au château" a été initié par la bibliothèque de Biviers, la maison pour tous de Biviers et le CCAS dans le cadre du programme EMI (Éducation aux Médias et aux Informations) et déployé durant le début de l'année 2023. Il a permis à des jeunes de l'ITEP de créer une émission radiophonique sur Radio Grésivaudan avec François Poret, responsable Atelier et Formation, des membres de son équipe et des éducateurs.

Dans l'émission, Rayan, Léni-Teddy et Sophiane vous ouvrent les portes du château de Franquières.

Cette visite radiophonique est le résultat de plusieurs mois de pratique de l'interview et de la prise de son d'ambiances par Sophiane, Rayan et Léni-Teddy qui ont promené leurs micros à la rencontre du personnel éducatif et soignant, des éléments patrimoniaux et des sons spécifiques au bâti propre à ce château. Ils ont également eu l'opportunité de faire des rencontres au delà de l'enceinte de

l'ITEP et découvrir d'autres bulles de vie. Enfin les jeunes ont tenu à faire découvrir leur parcours de vie personnel.

En fin de projet, la restitution de leur travail s'est déroulée dans le parc du château : les jeunes ont accueilli le public dont les personnes du CCAS et de la MPT à l'ITEP pour une visite guidée du château suivie de l'écoute de l'émission radiophonique à l'ombre des arbres !

Vous êtes vivement invités à vous rendre sur le site de radio Grésivaudan pour écouter l'émission « Bienvenue au château ! » https://www.radio-gresivaudan.org/archive_sonore/bienvenue-au-chateau/

Un grand bravo à ces trois jeunes !

Merci à l'ITEP d'avoir ouvert ses portes et à la communauté de communes "Le Grésivaudan" pour avoir soutenu et permis à ce projet d'exister.

JEP 2023

« Autour de la Maison Curiale »

Les Journées du Patrimoine de Biviers se sont déroulées le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023. Grâce à une exposition thématique et plusieurs diaporamas, plus de 250 personnes ont pu prendre connaissance du projet de rénovation de l'ancienne « cure » de Biviers, apprécier le travail de reconstruction des terrasses avec des techniques traditionnelles, découvrir l'histoire du lieu, notamment celle des confréries très actives aux XVIII^e et XIX^e siècles. Des anecdotes ayant défrayé la chronique étaient également rapportées et donnaient une image très vivante de la commune !

La lave émaillée de la table d'orientation complétait l'exposition et chacun a pu admirer la qualité de sa réalisation. Les participants étaient invités à faire toute suggestion concernant ce projet.

Les après-midis, Denis COEUR a conduit une promenade commentée aux alentours de la maison curiale et de l'église qui a permis à un public nombreux et passionné de parfaire ses connaissances sur l'histoire du quartier. Ils savent désormais pourquoi l'église et l'ancienne maison commune se sont installées ici et non au cœur du bourg de Biviers.

Le samedi soir, à l'église un concert de musique ancienne était donné par le talentueux « Ensemble 1 600 » sous la Direction de Yannick Cordou et offrait à une centaine de personnes un voyage musical dans l'Europe ancienne. A l'initiative d'Art & Patrimoine, le bénéfice du concert, des ventes de livrets de P. Moracchini sur l'ermitage du Saint-Eynard et des reproductions de la table d'orientation seront intégralement reversées au projet de rénovation.



Le chantier de la cure a démarré avec la restauration des terrasses. Il se poursuivra avec le désamiantage. Pour contribuer à la réhabilitation de cet élément important du patrimoine de Biviers et de son environnement immédiat, vous pouvez faire un don via la Fondation du Patrimoine.



Donnez à la Fondation du patrimoine pour la restauration de la maison curiale de Biviers

www.fondation-patrimoine.org/79267

« Vagabondage » beau succès de l'exposition !



Du 17 au 19 novembre, plus de 500 personnes sont venues admirer les œuvres des 36 plasticiennes et plasticiens, sans compter les classes de CP et CM2 de l'école. Chaque artiste avec sa technique propre a interprété « Vagabondage » : peinture, aquarelle, pastel, sculpture, mosaïque, installation... Une belle exposition très variée et vivante pour cette 13^e édition !

Cinétoiles

En 2023 aux Cinétoiles s'est déroulée le 6 juillet sous une météo très clémente contrairement aux deux précédentes éditions. Le film choisi par Biviers, « Le sommet des dieux », a attiré plus de 180 personnes ! Avant la projection, l'Amicale Boule de Biviers assurait une buvette agrémentée de grillades. Rendez-vous l'été prochain pour une nouvelle séance de cinéma en plein air offerte par la communauté de commune Le Grésivaudan !



Aide à l'achat d'un vélo

Afin d'aider les habitants à franchir le cap de l'écomobilité, le SMMAG a mis en place un dispositif d'aide à l'achat de vélo sur son territoire. Le Grésivaudan vient d'apporter son soutien en accordant une participation supplémentaire.

Le dispositif envisagé est complémentaire aux aides mises en place par l'État. L'aide sera soumise à des conditions de ressources selon 3 tranches de revenu fiscal de référence et à hauteur de 22 983€ par part. Les personnes en situation de handicap ne sont pas soumises aux conditions de ressources.

Sur la durée du dispositif, l'aide sera limitée à une aide par personne, sauf pour les vélos cargos (une aide par foyer).

Le dispositif devrait durer 3 ans en fonction des fonds disponibles. Il fonctionnera via la distribution de bons/chèques aux demandeurs après examen de leur dossier à faire valoir auprès des vélocistes partenaires du territoire qui déduisent le bon du montant de l'achat.

Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble des habitants de plus de 18 ans du territoire du SMMAG (Grésivaudan et Métropole).

Vélos éligibles

Les vélos éligibles peuvent être neufs ou d'occasion à condition qu'ils soient revendus par un vélociste agréé.

Ne sont pas concernés par le dispositif les vélos dit sportifs de type « vélo tout terrain » et « vélo de course », les VAE et VAE CARGO utilisant une batterie au plomb ou autre vélo pouvant dépasser les 25Km/h.

Comment obtenir l'aide :

- demande de devis chez un vélociste partenaire.
- demande d'aide en ligne sur le site <https://aidevelo.mobilites-m.fr> ou lors des permanences en agence M (mobilité) à l'appui de pièces justificatives.
- Si dossier validé, réception de bons d'achat.
- retour chez le vélociste pour finaliser l'achat

Montant de l'aide :

voir tableau ci-dessous

Les bons réflexes pour consulter un médecin

J'ai besoin de consulter un médecin rapidement
— en journée
— en semaine

1. Je contacte mon **médecin traitant** pour prendre un rendez-vous
2. **S'il n'est pas disponible**, je consulte la liste des médecins généralistes de l'Isère sur www.ameli.fr pour trouver un médecin ou un professionnel de santé
Je peux accéder à cet annuaire en scannant ce QR Code
3. Je contacte le dispositif SAS (**Service d'Accès aux Soins**) qui pourra orienter ma demande, **en composant le 15**
Ce service permet d'échanger par téléphone avec un professionnel de santé pouvant fournir un conseil médical, proposer une téléconsultation, orienter selon la situation vers une consultation non programmée en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR, par exemple.

Urgences vitales
Les urgences vitales sont prises en charge dans tous les services d'urgences du territoire en composant le 15.
En toute circonstance, en cas de doute ou avant de me déplacer aux urgences j'appelle le 15 !

La CPTS Grésivaudan (communauté professionnelle territoriale de santé) est une association de professionnels de santé libéraux du territoire qui s'organisent et se coordonnent pour améliorer l'accès aux soins notamment. Dans ce cadre, la CPTS souhaite communiquer sur les bonnes pratiques à retenir lorsque vous avez besoin de consulter un médecin. C'est avec l'aide de tous que les conditions d'accès aux soins pour tout le monde seront améliorées. Ensemble, prenons soin de tous !

Professionnels, optez pour un véhicule moins polluant !

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Le Grésivaudan accompagne les professionnels à adapter leur flotte de véhicules pour améliorer la qualité de l'air et favoriser la transition énergétique.

Vous pouvez obtenir jusqu'à 18000 € d'aides. Plus d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/favpro

Professionnels, optez pour un véhicule moins polluant !

JUSQU'À 18 000 € D'AIDES

Plus d'infos sur : www.le-gresivaudan.fr/favpro

	Prix minimum d'achat	Prix maximum d'achat	RFPP INF à 6 358 € ou personnes en situation de handicap	RFPP entre 6 359 € et 14 089 €	RFPP entre 14 090 € et 22 983 €
Vélo classique musculaire neuf	200 €	1 500 €	150 €	120 €	90 €
Vélo classique musculaire occasion	30 €	/	120 €	90 €	45 €
Vélo à assistance électrique (neuf et occasion)	1 000 €	4 000 €	750 €	600 €	450 €
Vélo cargo, vélo adapté handicap sans assistance électrique (neuf ou occasion)	800 €	3 000 €	600 €	450 €	300 €
Vélo cargo, vélo adapté handicap à assistance électrique (neuf ou occasion)	1 000 €	6 000 €	1 500 €	1 200 €	900 €



Soirée courts métrages

Beau succès des soirées courts-métrages photo des 17 et 18 novembre avec entre 120 et 130 spectateurs dans la salle Louis Charpentier.

Les 17 montages ont été projetés et appréciés par le public (information confirmée par les votes du public) avec une variété de sujets librement choisis par les auteurs du Club Photo Biviers. Il y aura donc à l'avenir de nouveaux évènements de ce type.



Soirée tropicale et Halloween party

En octobre, la nouvelle équipe du Sou des écoles a donné le go d'une année festive pour les familles des écoles de Biviers ! C'est une soirée « tropicale » qui a réuni une soixantaine de parents autour d'un punch et d'un dîner exotique pour accueillir joyeusement les nouveaux venus. Une réussite ! Mais on compte sur votre bouche-à-oreille pour attirer les plus timides l'année prochaine... Au cœur des vacances de Toussaint, le 31 octobre, la Mairie proposait des animations effrayantes pour petits et grands déguisés, pour marquer Halloween sur la place du village : atelier de découpe de citrouilles, maison hantée ou maquillage ! Après un goûter offert par la Mairie et un passage à la buvette du Sou, les enfants sont partis en famille ou entre amis dans les rues de Biviers pour récolter quelques bonbons !



Projet Namasté, une association pour le Népal



Le Projet Namasté est une association humanitaire créée à la faculté de médecine de Grenoble à la suite du séisme de 2015 au Népal.

Namasté agit en collaboration avec l'association Manoj, qui contribue au développement médical, sanitaire et socio-économique du Népal ainsi que Mutu Foundation, une association humanitaire népalaise. Cette année nous sommes 6 étudiants en deuxième année de médecine et de pharmacie à reconduire le projet en récoltant des fonds pour financer plusieurs missions sur place au Népal :

- Réaliser un trek médical dans les villages les plus reculés du pays pour dépister handicaps, pathologies chroniques et traumatismes afin de pouvoir débiter une prise en charge médicale.
- Financer et acheminer du matériel médical dans les dispensaires locaux.
- Organiser un camp de santé de médecine générale et de gynécologie permettant à de nombreux Népalais de bénéficier d'une consultation médicale.

Pour réaliser ces missions nous avons besoin de vous et de votre aide !

Pour faire un don à Namasté Grenoble :

<https://www.manoj.fr/nous-soutenir/faire-un-don/>

L'équipe Namasté IX : Matéo Persoons, Agathe Defossez, Juliette Lepesteur, Julie Morel, Iris Largueze, Etienne Faure.





AGV Biviers - Montbonnot

L'association de Gym Volontaire de Biviers-Montbonnot a fêté ses 50 ans en novembre dernier. Nombreux sont les adhérents et animateurs qui ont participé à cette longue et joyeuse soirée : accueil des élus, du Codep, des représentants des différentes GV de la région, présentation des activités, des financements, des comptes de l'association, ré-élection du bureau suivis d'un buffet fort apprécié. Ambiance assurée par la « Fanfare à la noix » tout au long de la soirée.

De nouveaux cours ont vu le jour cette année, comme une randonnée douce à la journée ce qui nous amène à trois niveaux de rando, un cours de marche douce et bien sûr toujours de la gym dynamique, de la gym plus douce, de la danse, du Pilâtes. Parmi les nouveautés les cours d'aisance aquatique proposés aux enfants de 4 à 7 ans dans le but de les familiariser avec l'élément eau par petits groupes, prochaine session en mars et des places toujours disponibles en perfectionnement natation pour les 10-17 ans.

Réorganisation de la gym au sol enfants. Un cours pour les petits de 4 à 5 ans et quatre cours pour les 6-8 et 8-10. En fin d'année, un parcours spectacle initié par les animateurs a permis aux parents de participer et d'apprécier les progrès réalisés par leurs enfants.



L'association a retrouvé ses effectifs d'avant Covid, près de 800 adhérents et accueilli de nouveaux animateurs tant en salle qu'en piscine. Et nous avons pu reprendre tous ces moments conviviaux, repas, pots, qui participent à la bonne ambiance au sein de l'association.



Cross & Trail

Le 17 septembre 2023 a eu lieu la 37^{ème} édition du cross de Biviers .

Cette année a vu la participation de 270 personnes sur toutes les courses de notre manifestation. Nous avons profité d'un temps plus que généreux au grand plaisir des coureurs. Nous avons accueilli l'association « Trail School » qui a encadré les enfants dans des activités sportives très ludiques. Nous avons aussi bénéficié de la participation de « Tout en Drone », entreprise Biviéroise spécialisée dans le traitement des toitures de maisons à l'aide de drones.

Les courses ont été très appréciées des coureurs et les enfants ont pu également passer un moment sportif en compagnie de leurs parents le tout dans une ambiance conviviale.

La prochaine édition aura lieu le 22 septembre 2024 avec cette année la création d'un nouveau parcours de Trail.

Nous sommes toujours à la recherche de Bénévoles pour assurer la pérennité de notre manifestation.



Biviers Tennis Club



C'est reparti pour une nouvelle année au BTC avec nos deux moniteurs Richard Tremblay et Richard Taylor. Ils encadrent plus d'une cinquantaine de jeunes les mercredis après-midi, jeudis soir et samedis, ainsi que des adultes sur des créneaux spécifiques. N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année les inscriptions sont possibles !

Pour lancer l'année auprès des jeunes, un TMC (Tournoi Multichance Jeunes) s'est déroulé le dimanche 1er octobre. Avec plus d'une trentaine de matchs, les enfants de tous âges ont passé une très bonne journée ensemble, enchainant les rencontres (et les goûters ...).

Des interclubs sont organisés à l'automne et au printemps. Actuellement, trois équipes filles et garçons d'une dizaine de jeunes sont engagées pour affronter les équipes des clubs des environs. Ils ont remporté 7 victoires sur 9 rencontres !

Bravo à eux et bonne chance pour la suite ! Pour jouer plus occasionnellement, vous avez la possibilité de réserver des courts sur Anybuddy.

Venez visiter notre site où vous trouverez toutes les informations utiles.

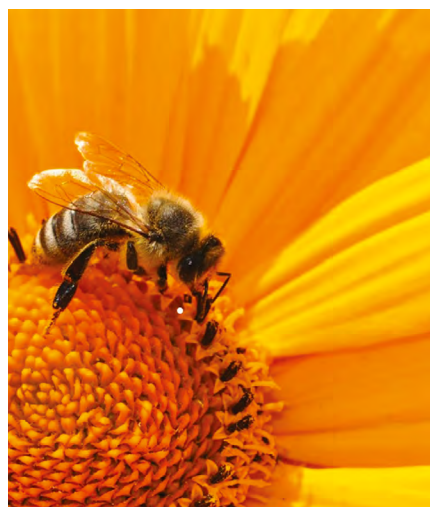
Vous pouvez également nous contacter par mail biviers.tennis@gmail.com.

MPT

La MPT de Biviers a fini l'année en beauté avec une exposition des travaux de ses ateliers les 10 et 11 juin 2023 dans la salle polyvalente. Plus de 100 œuvres étaient exposées. Tous les ateliers, adultes ou enfants étaient représentés. Chaque atelier a apporté sa contribution, soit par une projection vidéo comme pour l'anglais ludique, le hip-hop et l'éveil musical pour les ateliers enfants, ou la technique vocale et Ikebana pour les adultes, soit par une création. L'atelier « bidulab » section enfants a exposé les robots qui leurs ont permis d'atteindre les phases nationales du concours de « robotique ludique des jeunes ». Le bidulab pour les adultes a exposé les réalisations créées grâce à l'imprimante 3D et les découpeuses laser et vinyle.

Les ateliers acrylique, aquarelle et dessin ont présenté des œuvres sur le thème « éphémère » tandis que les ateliers poterie, couture, Créaterre et Créapierre ont montré leurs plus belles réalisations. Les ateliers bois et le tournage sur bois ont remporté un vif succès avec l'exposition de magnifiques pièces.

La soirée a été clôturée avec une animation musicale du groupe folklorique « Lou Pelaya » dans une ambiance conviviale. Le rendez-vous est pris pour une deuxième édition fin de saison 2024.



Apiculture naissance de l'ADAMEB

L'association d'apiculture bonimontaine ADAM s'étend à Biviers et devient ADAMEB (Association pour le Développement de l'Apiculture à Montbonnot Et Biviers). Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent découvrir et participer à cette activité en compagnie d'apiculteurs expérimentés ou novices, et aussi à celles qui veulent gérer leurs propres ruches. L'association a en charge 4 ruchers qui sont mis à disposition des adhérents et dont l'un est situé à Saint Hugues. Un nouveau rucher sera installé à Biviers grâce à la mise à disposition par la mairie d'un nouveau terrain. L'association mène également diverses actions (interventions en école primaire, participation à la fête des abeilles et de la nature, fête de la nature et oiseaux). Site : <http://apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr> et email : secretariat@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr.

